

Le rural, ou comment se donner plus de moyens pour réussir la transition numérique des territoires ?

Jean-Pierre Jambes

► To cite this version:

Jean-Pierre Jambes. Le rural, ou comment se donner plus de moyens pour réussir la transition numérique des territoires ?. Villes-campagnes. Pour une cohésion des territoires de la République, 2018. hal-02320236

HAL Id: hal-02320236

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-02320236>

Submitted on 18 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rural, ou comment se donner plus de moyens pour réussir la transition numérique des territoires ?

Jean-Pierre JAMBES

UNIV PAU & PAYS ADOUR / E2S UPPA, CENTRE DE RECHERCHE ET D'ETUDES EN GESTION, EA4580, 64000, PAU, FRANCE
Fondateur de Numericus Le Lab - www.numericus.fr

Avril 2018

Dans notre monde dopé au paradigme métropolitain quasi unique, où presque tous les rapports sur les *smarts cities* se fondent mécaniquement sur le constat d'une urbanisation croissante de la planète pour auto-légitimer des politiques en passe d'oublier le contrat républicain territorial, il pourrait sembler quelque peu baroque de défendre un principe au titre duquel on devrait procéder quasiment à l'inverse. Un principe qui consisterait, en utilisant une formule provocante, à aborder les transitions plus par le vide que par le plein, plus par les carences que par les piliers du marché, plus par la relocalisation choisie que par la mondialisation subie. C'est pourtant ce principe que nous privilégions dans nos approches des transitions numériques. Elles proposent en effet de considérer les espaces non- métropolitains, les « vides » évoqués plus haut, comme les priorités des stratégies publiques menées dans ces domaines. Plusieurs raisons justifient pareille position.

La première tient aux conséquences de la grande difficulté du chantier numérique dans les espaces non denses. Or, c'est justement parce que ce chantier est difficile que l'action publique sera incitée à sortir de ses zones de confort ; c'est ainsi qu'elle pourra mieux travailler des questions encore non résolues aujourd'hui. Gestion et valorisation des données locales, solutions mutualisées de distribution des services publics, API et connecteurs communs, plateforme de services à valeur-ajoutée territoriale, maîtrise d'une partie des solutions réseaux télécom, les sujets encore à traiter s'avèrent nombreux. Ils confirment à quel point ce chantier nous obligerait à être plus agile et à progresser plus vite via un rural laboratoire du métropolitain.

La seconde raison qui justifie la position défendue se focalise sur la complexité de l'équation économique inhérente aux projets numériques en zones non denses. Elle obligerait à envisager d'autres modèles numériques publics que ceux qui dominent encore. Il reste en effet fréquent aujourd'hui de penser l'action publique numérique comme un levier de régulation des carences du marché. Les solutions utilisées dans l'aménagement numérique des territoires, via le Plan très Haut Débit et les Réseaux d'Initiative Publique (RIP), en constituent de bons exemples. La difficulté de l'équation économique-numérique rurale incite à compléter cette nécessaire ambition régulatrice par une stratégie plus large. Elle suggère pour cela un modèle davantage pensé

davantage en mode écosystémique dans lequel les politiques numériques constituent l'une des ressources territoriales à mobiliser, avec d'autres, à partir d'objectifs clairement identifiés. Filières courtes, économie sociale et solidaire, transitions énergétiques ou encore simplification de l'accès aux services publics, autant d'exemples qui confirment, comme le suggérait en 2016 Erik Kerrouche¹ tout l'intérêt de compléter les stratégies « macro » des grands opérateurs par des projets numériques plus « micro » qui répondent aux besoins des territoires et surtout de leurs usagers. Il est en effet possible de penser et d'agir local dans le monde des réseaux qui organisent l'Internet.

Visiblement, c'est également la conviction de la mission Belot² et du rapport éponyme publié en 2017 sur la demande du gouvernement. Luc Belot recommande lui aussi d'élargir les programmes d'aménagement numérique des territoires centrés sur les infrastructures et les Réseaux d'Initiatives Publiques. Il propose de les compléter en évaluant les besoins réels des collectivités territoriales, de cibler les gains attendus, ou encore de qualifier les objectifs en termes de valeur ajoutée et de résilience locale. Il s'agit de permettre aux acteurs publics de maîtriser une partie des réseaux optiques déployés pour qu'ils puissent devenir le support des usages publics et des besoins associés. Pourquoi en effet faudrait-il se résigner à cantonner les Réseaux d'Initiative Publique dans le seul déploiement de câbles optiques ? Peut-on encore raisonnablement penser que leur rôle premier se limiterait aux boîtes noires des délégations de services publics ? Nous attendons une *révolution numérique* à même de faciliter les indispensables transitions politiques, écologiques et socio-économiques et on nous propose de recevoir Netflix dans de meilleures conditions. Quelque chose ne fonctionnerait-il pas ? Chacun se forgera son opinion mais sans doute serons-nous nombreux à penser que l'on peut faire plus ! Comment en particulier ne pas encourager les maîtres d'ouvrage territoriaux à travailler, aussi, les retours locaux sur investissements, au sens large, des projets numériques qu'ils conduisent ? Quelques exemples sont proposés plus avant à ce sujet.

De quelles manières ? Dés 1990, dans « L'identité de la France », Fernand Braudel constatait que « *l'Histoire, c'est 95 % de déterminisme et 5 % de liberté* ». La formule s'adapte bien à une situation numérique actuelle. L'hypothèse que nous travaillons postule qu'adopter une entrée numérique rurale donnerait à la puissance publique plus de moyens d'agir efficacement sur ces 5% et peut-être même d'augmenter ce pourcentage. Pourquoi ? Parce que la réussite de la transition numérique rurale l'obligerait à franchir plusieurs des limites périmétrales, techniques, organisationnelles et contractuelles qui pénalisent son action aujourd'hui.

¹Interview Eric Kerrouche dans <https://numericuss.com/2016/06/13/eric-kerrouche-il-faut-enrichir-les-strategies-macro-des-grands-operateurs-par-des-projets-numeriques-plus-micro-qui-repondent-aux-besoins-des-territo/>

²Rapport Luc Belot sur les smart cities – 2017 - <http://www.gouvernement.fr/partage/9140-rapport-de-m-luc-belot-sur-les-smart-cities>.

Des limites périmétrales tout d'abord car ces politiques restent le plus souvent déployées dans le strict cadre des territoires administratifs des maîtres d'ouvrage publics qui peinent à s'adapter aux véritables espaces de vie du quotidien de la majorité des usagers (bassin d'emploi, bassins de vie, aire urbaine...) dans lesquels s'organisent la majorité des échanges sociaux, éducatifs, culturels et de mobilité.

Des freins techniques ensuite puisque l'on observe régulièrement l'ampleur de la fragmentation des choix publics. Les exemples ne manquent pas : une application par commune, souvent même plusieurs selon les domaines concernés, plusieurs réseaux wifi locaux qui exigent plusieurs identifiants, des plateformes de services pas ou peu interopérables, des systèmes d'information différents... La vie de l'utilisateur local connecté n'est pas toujours simple.

Des obstacles organisationnels et contractuels enfin, tant les incitations de l'État ou des régions pour impulser des projets numériques locaux demeurent modestes. Il existe bien quelques outils qui permettraient de renforcer les collaborations ou de favoriser les mutualisations, mais l'analyse des propositions contenues dans les documents de type Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ou dans les Schémas de Développement des Usages Numériques laisse le plus souvent comme le sentiment d'autant d'occasions encore à matérialiser...

Pour renforcer le rôle de ces schémas, comme d'ailleurs par exemple des contrats de réciprocité qui associent métropole et territoires voisins, une des solutions proposées consisterait par exemple à appareiller chaque ensemble « ville - bourgs - territoires ruraux » d'un écosystème numérique stimulé par au moins trois volets complémentaires.

1. Un volet "services et lieux",
2. Un volet "gouvernance et compétences mutualisées",
3. Un volet réseaux "Très Haut Débit et Internet universel".

Le premier volet s'attacherait à ou à assembler des plateformes de services public et d'intérêt public. Elles seraient réunies par un connecteur et des API permettant à tous les usagers de retrouver l'ensemble des solutions numériques à valeur ajoutée locale, y compris privées, via un seul identifiant sur une seule interface. Une solution comme celle proposée par France Connect³ est à ce titre intéressante. Ces plateformes permettraient également

³Cette solution permet de garantir l'identité d'un usager en s'appuyant sur des comptes existants pour lesquels son identité a déjà été vérifiée. Elle fournit aux différents fournisseurs de services une l'identité pivot qui donne la possibilité d'utiliser un même compte d'accès auprès de diverses entités en s'affranchissant de nouvelles authentifications.

d'enrichir les lieux de médiation, de formation ou de services existants et de simplifier l'accès à leurs prestations.

Le second volet viserait à donner aux acteurs locaux davantage de moyens d'exploiter les opportunités numériques et de moderniser les solutions utilisées localement. A cette fin, il paraît indispensable de doter chaque ensemble « ville - bourgs - territoires ruraux » d'une gouvernance sur projets, d'une équipe technique et de compétences mutualisées dédiées développement et conseils - assistances d'hyper-proximité.

Le troisième volet concernerait les réseaux télécom locaux. Via une disposition adaptée au sein des RIP, ce volet permettrait de maîtriser et de réduire les budgets de fonctionnement public, de disposer d'une infrastructure à même de distribuer les services précédents et de raccorder les lieux-clés du territoire (mairies, écoles, pôles d'activités, médiathèques, hôpitaux, centres sociaux, professionnels libéraux de santé...). Cette partie du réseau, gérée sous l'autorité de la puissance publique, lui donnerait également de nouveaux leviers d'action pour pallier les carences des offres du marché. Dans ce domaine, le déploiement de solutions Internet social, donnant aux territoires plus de marges de manœuvre pour favoriser l'accès aux services en ligne pour tous, représente sans doute un premier objectif important. Il relève de la solidarité locale et d'objectifs de lutte contre toutes les fractures (numérique, sociale, inter-âges, interculturelle...).

Ce nouveau modèle public numérique, élaboré au travers d'une entrée « ville - bourgs - territoires ruraux », permettrait ainsi de mieux travailler la globalité des enjeux à prendre en compte. Il ne fixerait pas une règle unique, mais proposerait, en utilisant le principe du contrat ou de la convention, un appui régional, national et européen pour qualifier les dimensions indispensables à prendre en compte pour réussir la transition numérique publique tout en laissant aux acteurs locaux le soin de traduire ces dimensions en plans d'actions adaptés à leur situation.

D'un point de vue organisationnel, une solution de ce type inciterait en outre à travailler deux questions qui, parce qu'elles restent toujours en suspens, pénalisent les stratégies numériques publiques.

- Quel devrait être, par-delà France Très Haut débit, le rôle de l'État pour encourager la transition numérique réussie des collectivités et des territoires ? Les moyens contractuels d'action ne manquent pas pour agir : contrats de plan, contrats de réciprocité, programmes européens... Mais il reste à définir une vraie stratégie et un véritable plan d'actions associées.
- Comment inventer la subsidiarité numérique publique qui fait toujours défaut en France ? Une subsidiarité qui soit d'ailleurs la plus agile possible afin de favoriser, en mode *bottom-up*, les inventions locales et leur partage dans le pays, loin donc des règles parfois trop mécaniques qui fleurissent parfois encore en mode descendant.

Aborder la transition numérique par le prisme du rural et des interactions villes - campagnes, ce ne serait donc pas venir en soutien à des territoires défavorisés mais se donner les moyens de réussir plus vite, mieux, pour tous et partout. « *La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre* » assurait Albert Einstein. Le numérique rural serait-il la bicyclette pour prendre le chemin digital public qui nous manque ?